

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01073

Numéro SIREN : 798 427 472

Nom ou dénomination : 2LMT

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2020 sous le numéro de dépôt 1896

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/1896

Déposant :

Nom/dénomination : 2LMT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 798 427 472

N° gestion : 2013 B 01073



Bilan Simplifié

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 10/09/19
Tenue de compte

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	25 000		25 000	25 000
ACTIF IMMOBILISÉ	25 000		25 000	25 000

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				
Avances et acompt. versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	33 600		33 600	18 000
Autres créances	8 085		8 085	7 778
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	215		215	3 072
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	41 900		41 900	28 851

TOTAL GÉNÉRAL	66 900		66 900	53 851
----------------------	---------------	--	---------------	---------------


PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 955	28 995
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 382	3 959
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	48 437	34 055

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 394	1 698
Autres dettes	15 069	18 098
Produits constatés d'avance		
DETTES	18 463	19 796

TOTAL GÉNÉRAL	66 900	53 851
----------------------	---------------	---------------

CERTIFIÉ CONFORMÉ, LE PRÉSIDENT



Compte de Résultat Simplifié

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 10/09/19

Tenue de compte

RÉSULTAT COMPTABLE	Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits		28 000	15 000
PRODUIT D'EXPLOITATION		28 000	15 000
Achat de marchandises [y compris droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges		10 909 171	10 393 263
CHARGES D'EXPLOITATION		11 080	10 656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 920	4 344
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles Impôts sur les bénéfices		2 538	385
BÉNÉFICE OU PERTE		14 382	3 959
RÉSULTAT FISCAL		Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice Déductions diverses		2 538	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			16 920
Déficit de l'exercice reporté en arrière Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			16 920



[Signature]

Annexe



L'exercice clôturé au 30/06/2019 présente un montant total du bilan de 66 900 €
et dégage un résultat de 14 382 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).t.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : néant
- postérieurs à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :

Néant.

Stocks :

N.A.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

indemnités de fin de carrière
Non concerné.

droit individuel à la formation
Non concerné.

Utilisation du CICE :

Pas de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) au titre de l'année 2018.

Immobilisations - Amortissements

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 10/09/19

Tenue de compte

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	25 000			25 000
TOTAL GÉNÉRAL	25 000			25 000

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL				



[Signature]

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19

Edition du 10/09/19

Tenue de compte

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				



[Handwritten signature]

Charges à Payer

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 10/09/19
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 795
Dettes fiscales et sociales	92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 887



Composition du Capital Social

2LMT

Période du 01/07/18 au 30/06/19
Edition du 10/09/19
Tenue de compte

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	10



NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
SILLY LE LONG (CREE)					

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

RAPPEL : Fonds commercial		
---------------------------	--	--



[Handwritten signature]

2. participations (10 à 50% du capital détenu)

EDIFYS SAS

118 586

25

29 646

7 500

2 863 935

47 376

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC.
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT^o**

1. filiales non reprises en A:

- françaises

- étrangères

2. participations non reprises en A:

- françaises

- étrangères



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

2LMT

Société par Actions Simplifiée

Capital : 1.000,00 euros

Siège social: 12, rue des Anglais
60330 SILLY LE LONG

798 427 472 RCS COMPIEGNE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2019

ET

DECISION DU 31 DECEMBRE 2019

L'associé unique a proposé la décision suivante, concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019 :

DEUXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 14.382,40 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	14 382,40 €
Auquel s'ajoute la réserve ordinaire	32 954,90 €
Formant un bénéfice distribuable de	47 337,30 €
Dotation à la réserve légale	
Distribution de dividendes à l'associé unique	
Dotation à la réserve ordinaire	47 337,30 €
Dividende par action	- €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique reconnaît en outre qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes versés au titre de l'exercice	Revenus à déclarer non éligibles à l'abattement	Revenus à déclarer éligibles à l'abattement
2015/2016	8.000 €	Néant	8.000 €
2016/2017	Néant	Néant	Néant
2017/2018	Néant	Néant	Néant

Cette décision a été adoptée en l'état par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme
Le Président
José PEDREIRA RODRIGUES

